

Communiqué du CMF

Le CMF informe qu'à compter du lundi 17 septembre 2007, le bulletin officiel du CMF est disponible en téléchargement sur son site web.

Pour les abonnés, ce bulletin leur sera envoyé gratuitement par e-mail

A compter du 1^{er} janvier 2008, seuls les abonnés désirant une version papier, pourront se la procurer au siège du CMF contre paiement, la version électronique sera gratuite.